

N/REF : 8/09/2025 11H28 C:000003 I:02607
V/REF : AC/C27389
V/Email reçu le Lundi 08/09/2025 a 11H28

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GBR
IMMEUBLE : GEORGES BRASSENS-GBR
8 A 16, RUE GEORGES BRASSENS
.
35650 LE RHEU

Rennes, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : ALLEE 12 BRASSENS - MME MEDA 07 87 29 62 69
LOGEMENT N° 015567, PORTE N°5567, 2° ÉTAGE, TYPE 5

MOTIF : INSTALLATION GAZ NE SERAIT PAS AUX NORMES ET LE GAZ N'ARRIVERAIT PAS
AU LOGT

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 09/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE GAZ
DÉCOUPE SECTION CUIVRE AVEC ELECTROVANNE DE L'ARRIERE CUISINE
REPLACEMENT SECTION CUIVRE
SERTISSAGE DE L'ENSEMBLE
FOURNITURE ET POSE ROBINET ROAI AVEC FLEXIBLE COTÉ CUISINE
RACCORDEMENT A LA GAZINIÈRE
REMISE EN GAZ
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHÉITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 09/09/25 a 15H53 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).

La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL012-Ff Défect.fuite gaz <2h.>compt.PP	1	160,00	160,00
1,00	PBL172-FP.1 Robinet gaz ROAI GAZINOX	2	100,00	100,00
2,00	PBL002-Dépose Tuyauterie/ML	2	20,00	40,00
2,00	PBL004-FP.Tuyau./remise sans calorif/ml	2	55,00	110,00
TOTAL H.T.				410,00
T.V.A. a 10,00%				41,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>451,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.